



Chenôve
en Bourgogne

Ville énergisante

Le mag

Inauguration de
l'Escalé Charcot
p18

Janvier 2010

Sommaire

Agir ensemble

P 4 - 8

- » Budget 2010, une année d'investissement
- » Développement durable
- » Revenu Minimum Etudiant
- » Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance
- » Votation citoyenne pour la défense du service public postal



14

Bouger ensemble

P 9

- » 4 heures de Nage
- » L'équipe de tumbling championne de France
- » L'équipe féminine canadienne de rugby à Chenôve



16

Vivre ensemble

P 10 - 17

- » Aménagements du secteur Renan
- » Réunion publique rénovation urbaine
- » Nouvelles du Vieux Bourg
- » Restitution publique des Assises du Civisme et de la Citoyenneté
- » Hommage à Roland Carraz
- » Enfants, aînés, agents municipaux et recensement



18

Découvrir ensemble

P 18 - 21

- » L'escalé Charcot au coeur de Chenôve
- » Concours mondial de jeunes chefs d'orchestre d'Harmonie
- » Fête de la Pressée 2009
- » Le Mois du film documentaire a 10 ans
- » Chenôve a fêté Noël



21

Impulser ensemble

P 22 - 23

- » Chenôve Natation : nagez vos passions

Avancer ensemble

P 24 - 25

- » Réunion des maires du canton de Chenôve
- » Inauguration du rond-point Palissy
- » La tour Kennedy fête ses 40 ans ...

Tribune libre

P 26

La ville s'affiche

P 27



25

Directeur de publication :
Jean Esmonin

Rédaction :
François Chapuis, Cabinet du Maire
Cécile Martin, Chargée de communication
Photos : Service Communication Ville de Chenôve
Droits de photos réservés

Création et Réalisation : Service Communication Ville de Chenôve

Impression : Mercure Chenôve

Distribution : MEDIAPOST

Dépot légal à parution - Numéro tiré à 9000 exemplaires

Jean Esmonin

Maire de Chenôve,
Conseiller général,
Vice-Président du
Grand Dijon



Bonne année 2010 !

Chères concitoyennes, cher concitoyens,

En mon nom personnel et en celui des élus du Conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux d'excellente santé et de bonheurs partagés avec celles et ceux qui vous sont chers, familles et proches que j'associe à ces bons souhaits de nouvelle année.

Je formule des vœux de solidarité et de fraternité à l'attention de tous ceux de nos administrés qui souffrent de la misère, de la précarité, du chômage, de la maladie, de l'exclusion. Tant de situations de rejet et d'intolérance fruit d'une société de plus en plus dure et méprisante pour nos compatriotes les plus fragilisés, par ailleurs maltraités par la politique profondément injuste imposée par la majorité présidentielle.

2009 à Chenôve aura été une année innovante, riche en actions et en initiatives qui ont fait l'actualité et marqué la vie municipale en faisant honneur à notre ville. Je garde notamment en mémoire les grands événements organisés en matière de développement durable ou bien encore dans le domaine de la culture et du sport.

Je pense également aux engagements extrêmement forts pris lors des 1ères Assises du Civisme et de la Citoyenneté pour que la construction du vivre ensemble soit une œuvre commune, comprise et portée par tous.

Je n'oublie pas non plus l'émotion bien présente lors du bel et digne hommage rendu à mon prédécesseur Roland Carraz, à l'occasion des 10 ans de sa disparition.

J'évoquerais enfin nos grandes préoccupations face aux diverses réformes gouvernementales qui menacent nos valeurs républicaines les plus essentielles et assombrissent l'horizon des finances (et donc des projets) des collectivités locales, ici comme ailleurs.

Vous le voyez, les 12 mois d'une année défilent à grande vitesse au regard des multiples chantiers qui voient le jour partout sur la commune pour faire de Chenôve une ville toujours plus agréable à vivre pour tous.

De ce point de vue, 2010 s'annonce assurément comme une année décisive, passionnante, exigeante et énergisante à plus d'un titre.

Car Chenôve se veut être la ville des énergies multiples. L'énergie urbaine et humaine d'abord, avec la concrétisation progressive des objectifs de notre projet de renouvellement urbain et l'émergence de ce centre ville bien identifié qui donnera un cœur et une âme véritable à Chenôve.

L'énergie renouvelable ensuite, avec la poursuite résolue de notre politique volontariste en matière de développement durable et d'économies d'énergie, à l'instar des services proposés par notre Maison du Développement Durable.

L'énergie citoyenne enfin, celle de ce vivre ensemble qui mobilise toute notre attention.

Il s'agit là d'une démarche essentielle, source de lien social, dans laquelle s'investissent nombre de personnes qui oeuvrent quotidiennement à la belle dynamique de la vie éducative, sociale, économique, sportive, culturelle et associative sur Chenôve, ce dont je leur suis profondément reconnaissant, au même titre que les élus et les services municipaux que je salue pour leur sens aigu de l'intérêt général et du Service Public.

Aujourd'hui, au seuil de cette année 2010, je suis plus que jamais convaincu que **c'est avec l'énergie de toutes les forces vives de Chenôve que nous parviendrons à relever le pari ambitieux du changement et du vivre ensemble.**

A toutes et à tous, je renouvelle mes meilleurs vœux de santé, de bonheurs et de réussites à tout niveau. Que chacun retrouve enfin espoir en des jours meilleurs au sein d'une société de progrès social, plus juste, plus respectueuse et plus fraternelle.

C'est avec
l'énergie de toutes
les forces vives de
Chenôve que nous
parviendrons à relever
le pari ambitieux du
changement et du
vivre ensemble

Budget 2010

une année d'investissements sans augmentation des impôts locaux

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 décembre dernier, le Budget communal pour l'année 2010 a été adopté à l'unanimité des élus de la majorité municipale. A cette occasion, le Maire, Jean Esmonin, n'a pas manqué de faire part de ses grandes préoccupations pour l'avenir. Toutefois, afin de ne pas pénaliser plus encore le pouvoir d'achat des ménages, déjà mis à mal par les réformes gouvernementales, Jean Esmonin a souhaité ne pas augmenter les taux des différents impôts locaux. Des taux qui seront soumis au vote au cours du Conseil municipal du jeudi 12 mars 2010.

Face aux menaces de plus en plus fortes qui pèsent sur les recettes des collectivités territoriales, du fait des réformes gouvernementales en cours (réformes administratives et financières), le budget de Chenôve pour l'année 2010 reste néanmoins **responsable et ambitieux**.

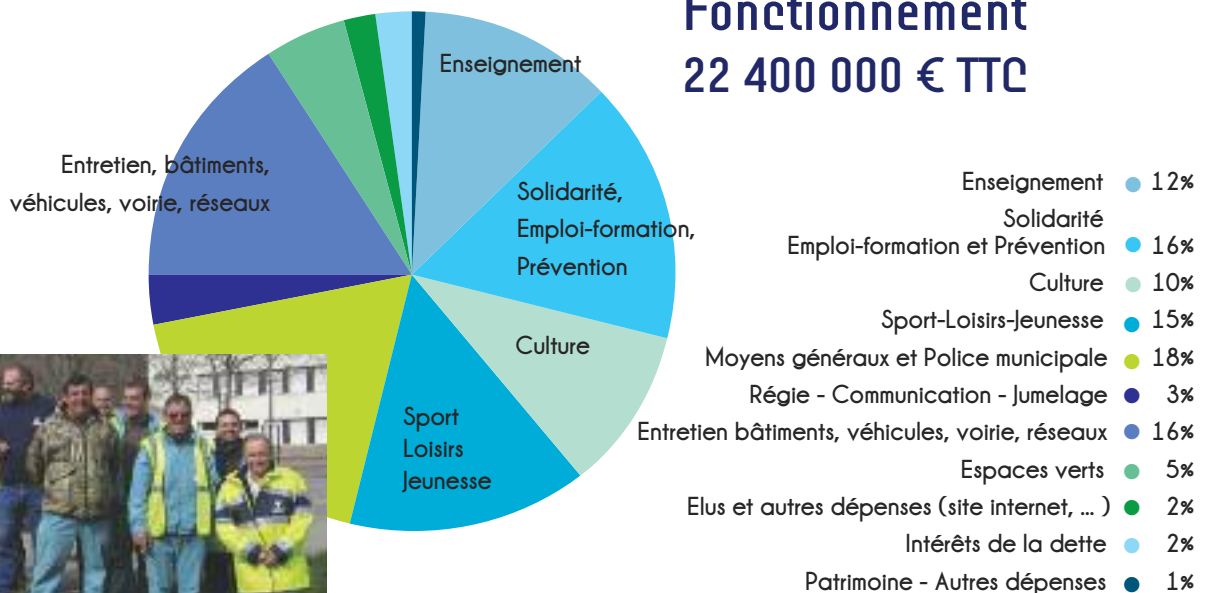
Faut-il rappeler que, conformément aux obligations légales, le budget des communes doit être équilibré en dépenses et en recettes, contrairement au budget de l'Etat qui atteint cette année des déficits records (plus de 150 milliards de €uros !). Faut-il par ailleurs rappeler que **plus de 70% du total de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales** qui, grâce à leur action volontariste pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens, génèrent ainsi de l'activité et donc, dans le même temps, de l'emploi.

Les grandes priorités municipales se concentreront sur :

- La poursuite de l'amélioration de la **qualité de vie** des administrés au fil de la concrétisation progressive des différentes opérations initiées dans le cadre du programme de renouvellement urbain.
- La poursuite de la politique en faveur du **développement durable et des économies d'énergie**.
- L'intensification de l'action de **solidarité** au plus près des plus démunis.
- Le combat permanent pour l'**égalité des chances**, notamment dans le domaine scolaire.
- La large **accessibilité aux sports, aux loisirs et aux expressions culturelles**.
- Le maintien des **services à la population** et la défense de la **qualité des services publics** présents sur la commune.
- L'attention portée au domaine des **ressources humaines** au sein des services municipaux.
- Le **soutien réaffirmé au monde associatif et à la vie citoyenne**.

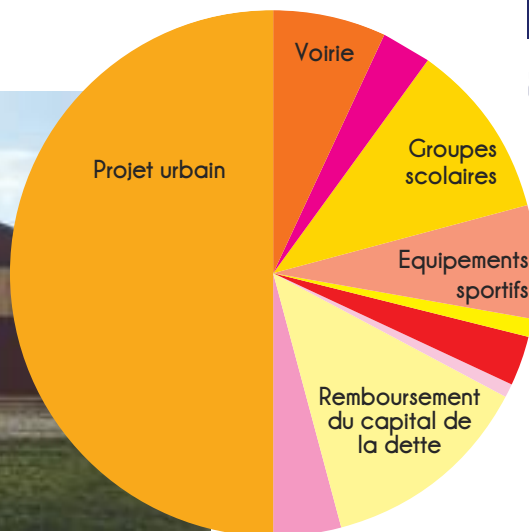
Fidèle aux grands objectifs inscrits dans son programme municipal, fidèle à ses valeurs républicaines de progrès social (égalité, solidarité, laïcité), malgré les difficultés importantes, malgré les incertitudes pesantes, **l'équipe municipale continue donc d'avancer résolument et de se donner les moyens de ses ambitions pour construire dès maintenant le Chenôve de demain au nom du vivre ensemble.**

Fonctionnement 22 400 000 € TTC



Investissement

8 700 000 € TTC



■ **Programme de renouvellement urbain** : 4 791 400 €, soit près de 55% des investissements. Le grand projet urbain impulsé par la Municipalité prend de l'ampleur d'année en année et est entré dans une phase décisive. **2010 sera une année essentielle pour l'amélioration sensible du cadre et de la qualité de vie des Cheneveliers** grâce aux investissements prévus notamment pour :

- la requalification en parc urbain du cours du Général de Gaulle et de la place Coluche,
- la construction de logements rue de Marsannay et sur d'autres secteurs de la commune, ...

Tous ces investissements, tous ces chantiers participent concrètement :

- au dynamisme de la vie locale,
- aux efforts importants entrepris en matière de reconquête de population par le biais de nombreuses opérations de reconstruction, en phase avec les enjeux majeurs du Plan Local de l'Habitat du Grand Dijon,
- au soutien fort de la Ville à l'activité économique et donc à l'emploi.

■ **Enseignement** : 921 500 €, soit 11% des investissements. La défense de l'école publique, gratuite et ouverte à tous, reste plus que jamais une priorité forte de la Municipalité qui met tout en œuvre afin de garantir les conditions d'une réelle égalité des chances pour tous les enfants scolarisés dans les écoles de la commune. Un tel engagement se décline au quotidien.

■ **Voirie, espaces verts, réseaux** : 652 500 €, soit 7,5% des investissements. La bonne tenue de la voirie et la qualité des espaces verts sont directement impliqués dans la démarche initiée par la Municipalité en matière de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie.

En 2010, cela se traduira, entre autres, par :

- la mise en place d'un éclairage public moins « énergivore » (1^{ère} tranche)
- des travaux de voirie importants (rue Gay Lussac, rue Jean Moulin, ...)
- des aménagements pour lutter efficacement contre les risques d'inondations, conformément aux préconisations issues de l'étude hydraulique commandée par la Municipalité.

■ **Equipements sportifs** : 586 000 €, soit 7% des investissements. Chenôve est doté d'infrastructures sportives remarquables, harmonieusement réparties sur tout le territoire communal et facilement accessibles, répondant ainsi aux besoins de tous les publics, scolaires, licenciés des clubs, participants aux activités municipales ou pratiquants occasionnels.

Prochaines grandes réalisations : la création d'un terrain synthétique de football au stade Léo Lagrange et l'aménagement d'un solarium au centre nautique municipal.



Pour en savoir plus, Jean Esmonin, Maire de Chenôve, vous convie à une grande réunion publique d'information et de présentation des différents aspects de ce Budget 2010
Jeudi 28 janvier à 19h, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

Le développement durable, Chenôve en fait son affaire !

Avec la création de ce nouveau service de proximité à l'attention du grand public, la Municipalité confirme son engagement fort en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation du pouvoir d'achat des ménages. Signe de reconnaissance : Chenôve vient d'être choisie par ses pairs pour piloter un Plan Climat Energie Territorial, un projet d'envergure qui devra montrer l'exemple pour être ensuite repris ailleurs.



Une Maison du Développement Durable à Chenôve pour un « home sweet home écologique » !

Mercredi 25 novembre 2009, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, entouré notamment de Jean-Jacques Bernard, Conseiller municipal délégué au développement durable, et de Jean-Patrick Masson, Vice Président du Grand Dijon en charge de l'environnement, inaugurerait la Maison du Développement Durable, véritable service au public et lieu de sensibilisation sur les questions liées à l'éco-citoyenneté.

Objectif : informer la population, particuliers et entreprises, sur les aides financières et les subventions possibles en matière d'économies d'énergies relatives à l'habitat. Conseiller chacun sur les gestes simples à effectuer pour préserver l'environnement, améliorer l'efficacité énergétique et, par conséquent, alléger le poids des factures correspondantes.

Située au cœur du vieux bourg de Chenôve, au pied du Plateau, dans le cadre privilégié du Jardin du Clos du Roy, la Maison du Développement Durable montre l'exemple jusque dans sa conception. « Le bâtiment qui l'abrite a été entièrement rénové dans le respect de l'architecture existante et de l'environnement. Le projet d'extension, prévu pour 2011, répondra lui aussi à des normes très précises » soulignait ainsi Jean Esmonin lors de la visite inaugurale des locaux pilotée par les agents municipaux qui y sont installés (Bernadette Rémond, Didier Bruet et Virgil Hugot, sous la responsabilité de Pierre Cabau, chargé de mission développement durable).

Question environnement, Chenôve ne perd pas son énergie et montre l'exemple !

Comme une réponse à sa politique environnementale innovante et performante, Chenôve a été retenue par le Conseil régional de Bourgogne et l'ADEME (suite à appel à projet) pour l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial. Ce dispositif pilote, mis en place dans le respect des objectifs du Grenelle de l'environnement (diminution des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables), devra servir d'exemple aux communes voisines. Un projet d'envergure dont le Maire, Jean Esmonin, se réjouit : « C'est à la fois une grande responsabilité qui nous incombe et une véritable reconnaissance de la politique que nous impulsions depuis plusieurs années déjà dans le domaine du développement durable. »

A noter : jusqu'au mois de mai, une équipe de « spécialistes » de l'Espace Info Energie - mis en place par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil régional de Bourgogne - se tient à votre disposition afin de répondre à vos questions, les mercredis de 13h à 18h.

Courez les rencontrer (en plus ça réchauffe... et hop un trajet en voiture et des émissions de CO2 en moins !)

Bonne résolution pour 2010 : la protection de notre planète c'est d'abord la responsabilité de chacun dans son comportement quotidien. Alors, sans plus tarder, on s'y met tous et on emploie toute notre énergie... à ne plus la perdre !

Maison du Développement Durable
5 rue Paul Bert - 21300 Chenôve
03 80 59 96 27 - www.ville-chenove.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h





Revenu Minimum Étudiant, un engagement concret en faveur de l'égalité des chances

À Chenôve, l'égalité des chances est une exigence du quotidien. Créé il y a 20 ans, en 1989, le Revenu Minimum Étudiant concrétise sur le terrain un tel engagement en faveur de l'accès au savoir pour tous. Conçu comme un véritable outil d'intégration, le R.M.E. réunit volonté municipale et réalité étudiante, facilitant d'autant le passage à la vie active.

David Derepas est pugnace. Après avoir obtenu un baccalauréat STT, il entre à l'IUT GEA (Gestion des Entreprises et Administrations). Il prépare ensuite une licence en gestion, puis commence un Master 1 en marketing.

Tout au long de ce brillant parcours parsemé d'embûches, l'aide financière attribuée dans le cadre du RME par la Municipalité de Chenôve lui sera extrêmement précieuse. De quoi éveiller la curiosité et l'intérêt des candidats potentiels*, comme ce fut le cas de David : « *j'ai pris connaissance du RME par la revue municipale et approfondi mes recherches sur le site internet de la Ville de Chenôve où j'ai trouvé les informations utiles.* »

Conçu pour être **une aide réelle à l'autonomie et à la responsabilisation de l'étudiant**, le RME recueille les suffrages de ses bénéficiaires. « *Ce dispositif me permet de continuer mes études de manière plus sereine* » explique David. « *Il m'apporte un vrai soutien financier, mais aussi moral. Des étudiants vivent dans la précarité et n'obtiennent pourtant pas les bourses d'Etat. Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir compter sur ma ville pour atteindre mon objectif : réussir mes études en étant positif et moins dépendant de ma famille même si elle est bien présente à mes côtés* ». Autonomie et responsabilisation, sans oublier l'indispensable part réservée aux loisirs pour décompresser. L'expérience de David Derepas éclaire cette idée : « *le RME tend à me rendre encore plus vigilant dans la gestion de mon budget mensuel où tout doit être prévu et calculé, sans pour autant que je me prive de quelques sorties entre amis, dans la limite de ce que m'autorisent mes finances.* »

A noter que la moitié de la somme attribuée est versée au premier trimestre : un atout supplémentaire au moment de la

rentrée universitaire, à une époque où les dépenses sont importantes, qui plus est lorsqu'il s'agit de payer les frais d'inscription, souvent élevés, pour certaines écoles de commerce ou d'ingénieur, sans oublier qu'il faut parfois également prendre un abonnement ferroviaire et trouver un logement dès lors que le lieu d'étude l'impose.

En 20 ans d'existence le RME chenevelier, depuis lors repris par nombre de communes, a fait ses preuves, avec déjà **près de 1800 attributions et de multiples exemples de belles réussites étudiantes, puis professionnelles.**

Atout indéniable, encore plus dans le contexte actuel, le RME suscite également **une prise de conscience civique chez la jeune génération.** Aiguisant les (bons) réflexes citoyens, il pousse ses bénéficiaires à l'engagement, ce que David résume ainsi : « *je n'hésite pas à répondre présent lorsque je suis sollicité sur Chenôve. Ma Ville m'apporte son soutien, je la remercie indirectement en étant volontaire dès que je le peux.* »

Pour plus d'informations :

Centre Communal d'Action Sociale
rue Alfred Changelment
03 80 51 55 22
www.ville-chenove.fr

*Le RME est attribué aux étudiants de moins de 26 ans ayant le bac, résidant sur Chenôve depuis au moins 3 ans, sur la base de critères à dominante sociale et de divers documents justificatifs. Le Centre Communal d'Action Sociale instruit les dossiers qui sont ensuite examinés par une commission spécifique.



Vendredi 13 novembre 2009, en présence notamment du Directeur de Cabinet du Préfet, du Procureur de la République et du Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, a installé officiellement le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) « nouvelle génération » suite à une évolution de la réglementation*.

Prévention de la délinquance : une volonté partenariale renforcée

« Mieux prévenir pour toujours mieux agir ». Telle pourrait être la devise de la Ville de Chenôve dans le domaine sensible de la prévention de la délinquance qui nécessite une vigilance de tous les instants, une adaptation permanente et une réactivité forte.

La Commission Locale de Sécurité, qui réunit chaque semaine depuis plus de 15 ans l'ensemble

des acteurs locaux concernés par cette problématique, est particulièrement emblématique de cette volonté partenariale, au même titre que la présence sur Chenôve de la Maison de Justice et du Droit de l'agglomération dijonnaise.

L'installation de ce Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance fut l'occasion de rappeler la **nécessité impérieuse de redoubler d'efforts** en terme de mobilisation, d'échanges d'informations et de mutualisation des moyens.

Mais, avec ce nouveau dispositif il s'agira d'aller plus loin encore en réfléchissant à **des actions concrètes et concertées, reflets des attentes des habitants et des spécificités des quartiers.**

C'est ainsi que le Maire, Jean Esmonin, Président du CLSPD, a proposé la **mise en place de 2 groupes de travail qui concernent des phénomènes de société très préoccupants sur Chenôve :**

- la **sécurité aux abords des écoles et des collèges** (vitesse des véhicules à la sortie des établissements scolaires, actions de prévention routière, violences et rackets dans et aux abords des établissements scolaires, aménagements urbains,...)
- les **conduites à risque chez les moins de 25 ans** (consommation de drogues et d'alcool,...).

* La nouvelle réglementation en vigueur est issue de la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et du Décret du 23 juillet 2007 qui abroge et remplace le Décret du 17 juillet 2002 sur les dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance, portant création des CLSPD.

Mobilisation populaire exemplaire en faveur du service public postal !



Plus de 2 millions de votants, 10 000 points de vote sur l'ensemble du territoire national, plus de 4000 collectivités locales impliquées... et un vote sans appel.

Du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre, la **votation citoyenne organisée contre la privatisation de la Poste a rencontré un immense succès populaire.** Cette véritable démonstration de force aura permis aux Français de montrer leur **attachement fort au service public postal**, mais également, leur opposition à l'entreprise de casse des services publics de proximité et des territoires pilotée par le Gouvernement.

La Ville de Chenôve n'a pas manqué de participer activement à cette mobilisation exemplaire. A l'initiative du Maire et de ses élus, une urne avait été installée dans le hall de l'Hôtel de Ville

à la disposition des habitants qui se sont déplacés en nombre et se sont exprimés massivement contre ce projet de privatisation du plus emblématique des services publics français. D'autres points de vote se sont également tenus devant la Poste et sur le marché dominical pour un résultat final qui se passe de commentaire :

782 votations dont 752 contre la privatisation, 17 pour (et 13 nuls et blancs), soit **plus de 90 % en faveur du NON au changement de statut de la Poste** et à l'ouverture de son capital.

Il appartient désormais au Président de la République de tirer toutes les conséquences d'un tel engouement pour cette consultation populaire et d'en tenir réellement compte en ouvrant la voie de la concertation par la **mise en oeuvre d'un grand référendum national** afin que chaque Français puisse se saisir de l'avenir du service postal et de la banque postale.



Le sport dans tous ses états !

Au cours des mois de novembre et décembre, Chenôve aura été une fois de plus fidèle à sa réputation de « Ville de tous les sports et de tous les sportifs ». Au stade Léo Lagrange, au complexe Louis Curel, au centre nautique municipal, ou bien encore à l'extérieur de Chenôve, en loisirs, en préparation internationale ou en compétition officielle, petit tour d'horizon des manifestations et des performances qui ont fait l'actualité lors de cette fin d'année.

Les 4 Heures de nage de Chenôve : un rendez-vous nautique incontournable

Vendredi 4 décembre, à l'occasion des traditionnelles 4 Heures de nage organisées par le Service Sports Loisirs Jeunesse de la Ville de Chenôve, le centre nautique municipal aura été l'objet d'un sympathique et joyeux ballet aquatique où se sont succédés, au fil des heures et au fil de l'eau, aînés, collégiens, écoliers, nageurs occasionnels et compétiteurs aguerris, dans une ambiance des plus chaleureuses.

A 19h, Jean Esmonin, le Maire de Chenôve, accompagné de Raymond Phal, son Adjoint aux Sports-Loisirs-Jeunesse, donnait le coup d'envoi de l'épreuve reine. Durant 4 heures, les membres des 19 équipes participantes ont donné le meilleur pour nager la distance la plus importante possible, avec pour la 1ère fois cette année, une équipe de 9 agents municipaux, baptisés « Les Bonbistadors », pour défendre les couleurs de la Ville, ce qu'ils ont fait avec beaucoup de cœur à l'ouvrage, un bel état d'esprit et une belle cohésion.

Au final, dans la course élite, l'Alliance Dijon Natation l'a emporté pour la 3ème année consécutive en pulvérisant le record 2008 avec 23 400 m parcourus. Chez les non licenciés, ce sont les Dauphines qui l'emportent avec 17 100 m.

Ce fut une journée riche en efforts et en bonne humeur, où le nager ensemble a côtoyé le vivre ensemble pour le bonheur de tous.

Les tumblers de l'Indépendante à nouveau champions de France !

Décidément, 2009 aura été un grand cru pour l'Indépendance de Chenôve.

Après le titre de champion de France obtenu par Yves Tarin en individuel en mai, cette fois-ci c'est l'équipe de Nationale 1 qui est devenue championne de France fin novembre à Saint-Etienne et ce, pour la cinquième fois en huit ans, une sacrée performance ! « C'est énorme, les "tumblers" ont fait une compétition extraordinaire et ont tous brillé en finale. Une fois de plus l'Indépendante a porté haut les couleurs de Chenôve ! » se réjouit Cylidric Ditta, leur entraîneur. Un magnifique résultat qui les qualifie d'ores et déjà pour les finales 2010... pour un nouveau titre ?...

Bravo aux « 4 fantastiques », Olivier Darlet, Jérémy Ditta, Yves Tarin et Julien Voirin.

Le fine fleur du rugby féminin canadien à Chenôve

La Ville de Chenôve a eu l'honneur d'accueillir courant novembre l'équipe nationale canadienne féminine de rugby, l'une des meilleures nations mondiales de la discipline, venue affronter l'équipe de France, dans le cadre de la préparation de la future Coupe du monde de rugby qui se déroulera en août prochain en Grande Bretagne. Durant une semaine, ces athlètes de haut niveau ont pu profiter de la qualité des installations sportives chenevelières mises à leur disposition par la Ville de Chenôve, en lien avec l'Office Municipal des Sports et le Chenôve Rugby Club. Fidèle à la tradition de convivialité et de respect propre au rugby, une réception officielle a été organisée au sein des prestigieux Pressoirs des Ducs de Bourgogne en présence des délégations canadiennes et françaises, deux jours avant leur test match. L'occasion, une fois n'est pas coutume, d'une 3ème mi-temps avant l'heure particulièrement appréciée par les participantes ravies de leur séjour en terre bonnie.



Bientôt un nouveau visage pour le quartier Renan !

Améliorer la qualité de vie de tous reste plus que jamais la grande priorité de l'équipe municipale. C'est le sens même de la vaste opération de rénovation du quartier Renan engagée par la Municipalité, en partenariat avec Orvitis, dans le cadre du grand programme de renouvellement urbain qui va franchir un nouveau cap, essentiel, en 2010.

Dix ans déjà que Chenôve a commencé sa mutation urbaine. Aujourd'hui, l'objectif reste le même : **construire ensemble une ville attractive et agréable**, où le vivre ensemble et le développement durable figurent au rang de priorités.

La résidentialisation du quartier Renan s'inscrit pleinement dans cette démarche, à la fois urbaine et humaine, qui crée peu à peu une nouvelle image de marque pour Chenôve.

Un nouveau visage... donc une nouvelle image !

Cette résidentialisation globale du quartier Renan doit permettre d'agir concrètement pour **améliorer sensiblement et moderniser durablement le cadre et la qualité de vie** aux abords des tours situées 10 et 12 rue Ernest Renan.

Dans cet esprit, des interventions importantes vont être menées, en étroite collaboration entre la Municipalité et Orvitis, avec l'appui technique du cabinet d'architectes et d'urbanistes « Passagers des villes », de manière à ce que chacun profite mieux des espaces.

C'est ainsi qu'un **parvis, doté d'un nouvel éclairage, sera aménagé à l'entrée des deux immeubles concernés**. De ce fait, la limite entre l'espace public, ouvert à tous, et l'espace privatif, dévolu aux seuls résidents, sera mieux définie et apportera un gain précieux en terme de tranquillité.

Le hall d'entrée de la tour n°12 sera complètement réorienté, du côté de la Bibliothèque municipale François Mitterrand, afin de capter plus de lumière en étant exposé au sud, le tout agrémenté d'une nouvelle petite place publique qui va voir le jour prochainement.

Les espaces verts feront l'objet de toutes les attentions et seront étendus, particulièrement au pied des deux tours.

Les voies de circulation seront revues pour plus de sécurité et de fluidité, comme cela sera notamment le cas pour le passage entre le 10 et le 12 rue Renan qui deviendra piétonnier.

Par ailleurs, le stockage des ordures ménagères se fera désormais dans **des containers enterrés ou semi-enterrés**.

Quant au Mail voisin, le Cours Général de Gaulle, qui s'étend de la Bibliothèque François Mitterrand jusqu'au centre nautique, il se transformera en un **parc public accueillant et végétalisé**, équipé de bancs et de jeux pour enfants. Un véritable lieu de vie ouvert à tous, à deux pas du futur centre ville et qui bénéficiera par ailleurs de la desserte du tramway en 2013.

Une synergie partenariale exemplaire

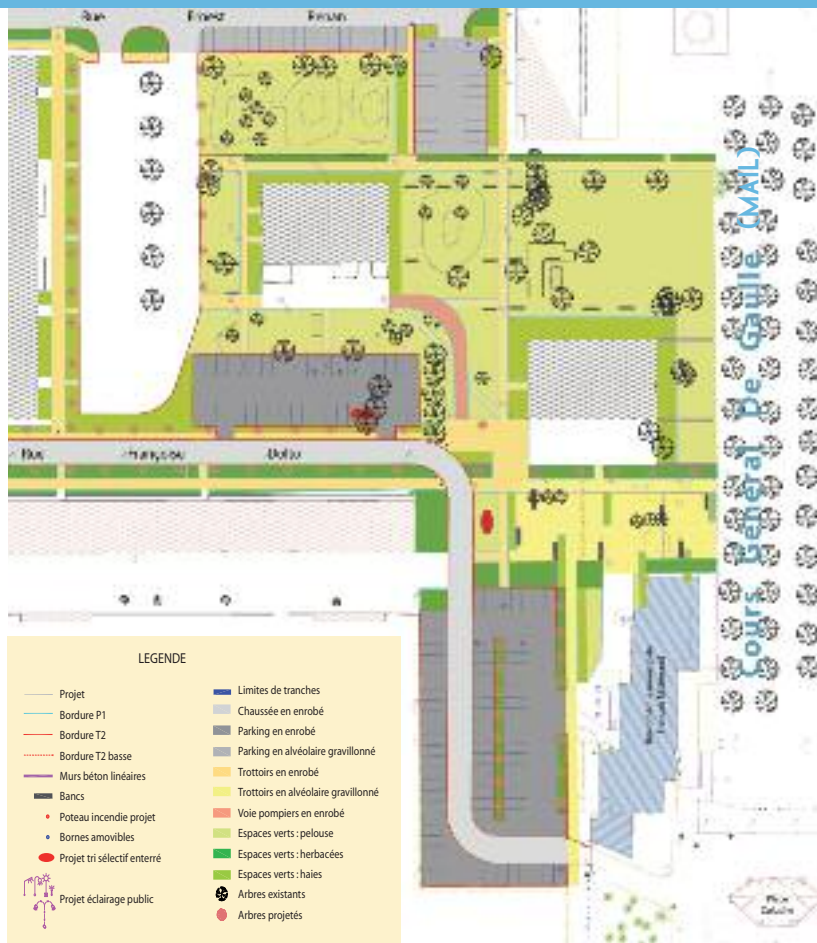
De tels travaux ont un coût conséquent qu'une ville ne peut supporter seule. Ils nécessitent en outre de nombreuses compétences complémentaires.

D'où l'indispensable apport, à la fois financier et professionnel, de nombreux partenaires publics et privés, au premier rang desquels l'État, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de Côte d'Or, le Grand Dijon, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations, sans oublier les bailleurs sociaux.

Construire ensemble la ville de demain...

Dans un souci de démocratie de proximité, l'équipe municipale a souhaité associer à cet ambitieux projet les résidents qui en seront les premiers bénéficiaires. A l'issue de ces rencontres de concertation, des locataires volontaires ont participé à des ateliers animés conjointement par la Ville de Chenôve et les services d'Orvitis.

Une meilleure qualité de vie, une modernisation sensible, un environnement apaisé, un centre ville en devenir... **Trois ans avant l'arrivée du « tram », Chenôve s'affirme d'ores et déjà comme « ville attractive et énergisante ».**



A suivre...

Le futur parc urbain du Mail a choisi ses designers

La Ville de Chenôve vient de choisir l'équipe d'architectes et de paysagistes (agence In Situ) chargée de mettre en œuvre les aménagements du futur parc urbain qui sera implanté sur le Cour du Général de Gaulle, souvent dénommé « le Mail », entre la place Coluche et le centre nautique municipal, sur un secteur de la commune qui va profondément évoluer. Ce projet sera agrémenté d'une démarche de concertation associant les habitants. **Début des travaux prévu pour octobre 2010. Durée des travaux estimée à environ 18 mois.**

Le patrimoine immobilier en reconstruction

Non loin de là, **rue de la Fontaine du Mail**, dans le prolongement du Commissariat, sur l'ancienne emprise du bâtiment 63, Orvitis a démarré mi-octobre la **construction de 2 bâtiments de 8 logements en locatif social.**

Idéalement situé sur le trajet du futur tramway, à deux pas du centre ville, ce petit ensemble immobilier à l'architecture résolument moderne accueillera des locaux d'activités commerciales ou de services en rez-de-chaussée, ainsi que du stationnement souterrain.

Durée des travaux estimée à environ 14 mois. Livraison des appartements prévue pour fin 2010.

Cette opération exemplaire participe à la **reconstitution de l'offre de logements démolis**, telle que prévue dans le cadre du programme de rénovation urbaine.

L'immeuble Lamartine va faire peau neuve

Toujours sur ce même secteur, Orvitis planche actuellement, en lien avec la Municipalité, sur les travaux de la **réhabilitation importante** dont va bénéficier **courant 2010** l'immeuble Lamartine situé juste en face de la Bibliothèque municipale François Mitterrand. Une attention toute particulière est portée à **l'utilisation de matériaux « énergétiques »**, afin de répondre aux exigences de la Ville en terme de développement durable et d'économies d'énergie pour les locataires (les charges locatives représentant un poste budgétaire conséquent).





Programme de rénovation urbaine Grande réunion publique mardi 23 février, venez nombreux !

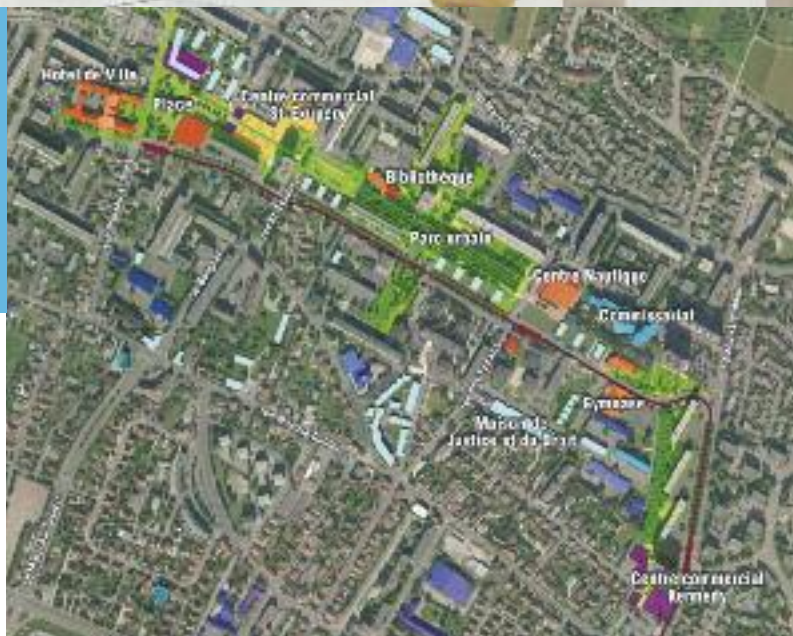
Construire la ville de demain et bâtir ce cœur de ville qui manque tant à Chenôve et à ses habitants, c'est le défi dans lequel le Maire, Jean Esmonin, son équipe municipale, ainsi que leurs partenaires, sont totalement engagés. Un défi majeur qui progressivement prend corps au fil des avancées du programme de rénovation urbaine qui entre dans une phase opérationnelle décisive.

Afin d'aborder concrètement, ensemble, les transformations que va connaître notre ville, afin de mieux en comprendre les enjeux majeurs qui en découlent pour le quotidien de chacun, le Maire invite la population à une grande réunion publique d'informations et d'échanges,

Mardi 23 février à 19h

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

En vue de cette importante rencontre, la Municipalité avait fait distribuer courant décembre 2009 dans toutes les boîtes aux lettres, un document présentant de manière détaillée et pratique les différents aspects de ce projet innovant, moderne et ambitieux. Si toutefois, vous n'avez pas reçu cette plaquette, vous pouvez venir la chercher en Mairie au bureau de la mission renouvellement urbain (2^e étage Hôtel de Ville).



Le marché dominical restera installé à proximité du Centre commercial Saint-Exupéry.

L'implantation du centre ville, l'aménagement du parc urbain sur le Mail et l'arrivée du tramway au cœur de Chenôve vont entraîner la réalisation d'importants travaux sur la place Coluche et sur le parking sud du Centre commercial Saint-Exupéry pendant au moins 2 années, à partir de l'automne 2010. Durant cette période et malgré les contraintes liées à ces chantiers, le marché dominical qui sera réorganisé restera néanmoins installé aux abords immédiats du Centre commercial Saint-Exupéry.



La Police municipale de Chenôve a changé de local mais reste bien installée sur le Centre commercial Saint-Exupéry, côté parking nord vers ED.
Horaires d'ouverture :
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 19 h
Tél 03 80 51 55 75

Les trésors du vieux Bourg

Le vieux centre de Chenôve offre les signes d'un passé chargé de tradition et d'histoire où la vigne est encore très présente. Un habitat typiquement bourguignon, une architecture élégante, la place Laprévotte, les Pressoirs des Ducs de Bourgogne, l'église Saint-Nazaire confèrent à ce village un charme particulièrement prisé et un atout touristique indéniable. Un tel décor doit être entretenu avec soin et doit évoluer pour devenir encore plus attractif : la Municipalité y est particulièrement attentive.



La nécessaire conservation du patrimoine

L'église Saint-Nazaire, datant du XIII^e siècle, fait partie intégrante de l'histoire et de la vie de Chenôve. Sa rénovation devenait nécessaire. Les travaux ont démarré en novembre 2009 par la restauration des voutes et des murs intérieurs. A suivre en 2010.

La gastronomie au cœur du vieux Bourg

1^{ère} étape de la prestigieuse Route des Grands Crus, porte sud de la Côte nuitonne, Chenôve entend développer l'attrait touristique issu d'une telle situation géographique, mais aussi de la richesse de son patrimoine.

C'est dans cet esprit qu'une auberge de gastronomie régionale verra prochainement le jour en plein cœur historique de Chenôve, place Laprévotte, à l'emplacement du "Café de la Place" racheté par la Municipalité de manière à assurer la pérennité de ce lieu et développer l'attractivité du vieux Bourg en y implantant une enseigne culinaire de qualité qui mêlera tradition et originalité, dans le respect de l'image vigneronne, grâce à la « patte » de Philippe Poillot chargé de l'exploitation du fonds de commerce.

Avec la présence de ce chef réputé et créatif, impliqué de longue date dans la vie économique chenevelière, tous les ingrédients sont réunis pour accueillir à la fois une clientèle locale de fins gourmets et les touristes de passage tout aussi avides de culture que de cuisine à la française...

Le chantier a démarré en octobre 2009. Après les travaux de rénovation en extérieur et en intérieur, le restaurant (qui disposera de 84 couverts sur 2 niveaux) devrait ouvrir ses portes dans le courant du mois de septembre avec une inauguration prévue pour la Fête de la Pressée 2010 lors du 3^e week-end de septembre.

Un habitat adapté

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, un projet de construction de 6 logements locatifs est sorti de terre, rue Charles Poisot, dans le prolongement de l'Hôtel des Sociétés. Indispensable à la mixité sociale et à la reconstitution de l'offre de logements démolis, la résidence Charles Poisot de l'OPAC de Dijon, conçue dans « l'esprit village » de l'architecture du vieux Bourg, devrait accueillir ses heureux bénéficiaires dès mai 2010.

Zoom sur ...



Un partenaire attentif

Mardi 27 octobre, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, a eu l'honneur de recevoir Christian De Lavernée, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, pour une réunion de travail autour du programme de rénovation urbaine. Objectif : présenter sur le terrain, les grands axes et les principales opérations de cet ambitieux projet souvent cité en exemple par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine qui en est l'un des principaux financeurs. Ce fut une journée extrêmement riche en échanges où le Préfet a tenu à faire part de sa grande satisfaction quant au travail conduit. Il a pris le temps de parcourir les rues de Chenôve accompagné d'une délégation municipale pilotée par Jean Esmonin. Une visite guidée très instructive qui a permis d'illustrer les propos et de mettre en avant l'enjeu essentiel d'un tel dossier : l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants.

La Restitution publique des Assises du Civisme et de la Citoyenneté

Mercredi 14 octobre 2009, Chenôve créait l'évènement en organisant les 1ère Assises du Civisme et de la Citoyenneté, l'occasion d'un grand rendez-vous populaire qui a réuni plus de 200 personnes avec l'envie commune de s'engager et d'agir pour que le vivre ensemble devienne une réalité partagée du quotidien. Samedi 5 décembre 2009, une nouvelle rencontre publique avait été fixée pour poursuivre le travail et fixer des échéances précises pour 2010.

Les Assises du Civisme et de la Citoyenneté, voulues par le Maire de Chenôve et soutenues par de nombreux partenaires, avaient permis d'initier un vaste débat public, premier pas encourageant sur le chemin du vivre ensemble où chacun eu l'occasion de marquer son attachement à sa ville, aux valeurs qu'elle véhicule (égalité, solidarité, respect, tolérance,...) et d'exprimer son envie de s'investir réellement pour le bien commun.

De nombreuses propositions avaient émergé de chacune des trois tables-rondes mises en place au cours de cette journée qui fera date.

La restitution publique des Assises, samedi 5 décembre, fut l'occasion de franchir une nouvelle étape et de définir un cadre précis d'actions et d'initiatives qui prendront forme tout au long de 2010, donnant encore plus de sens au vivre ensemble.

La Charte du vivre ensemble

Présentée à l'assistance le 5 décembre, la Charte se définit comme une convention établie en concertation sur des valeurs partagées, sur un code de relations et de vie en commun, qui explicite les droits et les devoirs de chacun.

« La Charte constitue un appel et une référence pour celles et ceux, toutes générations confondues, qui aspirent à vivre dans une société ouverte, tolérante, respectueuse, une société où chacun marque sa volonté de s'engager dans une démarche de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Elle a été travaillée, pensée, et rédigée collectivement avec les différents partenaires et avec les personnes présentes à la table ronde n°3 le 14 octobre dernier. » indique Sandrine Richard, Adjointe au Maire déléguée à l'insertion et à l'égalité des chances.

La Charte répond aux objectifs suivants : promouvoir le civisme, la citoyenneté et le vivre ensemble, insister sur les engagements individuels et sur ceux de la Ville de Chenôve, toucher l'ensemble des générations, informer toujours plus et fédérer les différents acteurs autour des grandes priorités municipales pour construire le Chenôve de demain.

Désormais adoptée, découvrez-la en intégralité dans le cahier central détachable.

Les Citoyens-relais

Officiellement lancés le 14 octobre, ils sont déjà plus de 80 à avoir répondu favorablement à cette initiative. « Nous devons faire en sorte de stimuler la vie associative, les rapports entre les gens et de diffuser l'information largement. Cette réflexion nous a amenés à la création d'un réseau de citoyens-relais » explique Patrick Audard, Conseiller délégué à la citoyenneté.

Le citoyen-relais est un acteur volontaire de sa ville. Il sera amené à prendre des initiatives, en concertation avec la Municipalité et aura accès à une information privilégiée sur la vie de la cité. En résumé, le citoyen-relais est une « sentinelle de vigilance » de ce qui se passe dans la ville ; par son action, il est source de lien social.

Il s'engage pour une durée d'un an renouvelable à l'occasion d'une grande réunion des citoyens-relais qui aura lieu pour 2010, jeudi 25 février à 18h30, en présence du Maire de Chenôve et de tous les partenaires associés.

Le monde économique

L'accent a été mis sur la volonté de favoriser les temps d'échanges, de concertation et d'organiser des rencontres régulières avec les acteurs du monde économique local.





« On souhaite avoir un contact avec ceux qui sont chargés d'animer l'emploi. Nous avons aussi l'ambition d'élargir le débat avec les représentants du monde économique. Aujourd'hui, nous prenons des contacts en ce sens pour engager un dialogue constructif autour de l'élaboration d'un véritable engagement commun et partagé pour impulser une vraie dynamique et renforcer l'attractivité de Chenôve ». « Même si des actions sont déjà menées, rien de telle que la relation directe entre le monde économique, la Municipalité et les quartiers, notamment sur la problématique de l'insertion des jeunes, même si la démarche ne consiste pas à créer un pôle emploi », affirme le Maire. Une volonté d'ouverture et d'échanges à laquelle seront étroitement associées le Club d'entreprises de la Zone Franche Urbaine et l'association Côte et Sud.

Le Conseil Consultatif de la Jeunesse

« Ce Conseil Consultatif de la Jeunesse, c'est dans notre esprit le point de rencontre permanent entre les adultes et les jeunes qui ont les mêmes droits de prise de parole que les adultes. Ils rencontrent les mêmes difficultés à s'engager et il faut que l'on puisse en discuter ensemble à travers des initiatives concrètes qu'il conviendra de prendre » explique Patrick Audard.

La proposition est de créer une instance de rencontre et de discussion entre les initiateurs des Assises du Civisme et de la Citoyenneté et un certain nombre de jeunes qui seront les

acteurs et animateurs de ce Conseil (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi,...).

Une première rencontre préparatoire aura lieu prochainement afin d'élaborer les bases de ce futur Conseil consultatif.

« Ensuite, l'objectif sera de choisir des thématiques d'actions concrètes afin d'acter, dans un an, la création et l'installation officielle de ce Conseil » conclut Patrick Audard.

La journée annuelle de la Citoyenneté

Autre projet phare qui ressort des débats : la tenue d'une journée annuelle de la citoyenneté et du vivre ensemble, un moment fort qui se tiendra à date fixe, le 14 octobre de chaque année.

Contenu envisagé de la journée de la Citoyenneté du jeudi 14 octobre 2010

- Le point sur le civisme et la citoyenneté à travers le renouvellement de la Charte du vivre ensemble et le réengagement des citoyens-relais.
- La cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française.
- L'accueil des nouveaux votants, avec la remise des cartes aux jeunes électeurs âgés de 18 ans.
- L'accueil des nouveaux habitants récemment installés sur la commune.

Bien entendu, cette journée garderait un aspect convivial pour faciliter la proximité et les échanges.



Samedi 21 novembre 2009, pour la première fois, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, a organisé à l'Hôtel de Ville, la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté en l'honneur de 46 Cheneveliers venant d'obtenir la nationalité française, en présence notamment de Marie-Paule Cros, Adjointe en charge de l'Administration générale. Tenue jusqu'alors en Préfecture, cette manifestation forte en symboles républicains restera comme un grand d'émotion, de partage, d'ouverture et de tolérance.



10 ans après, Chenôve se souvient de Roland Carraz...

Mercredi 9 décembre 2009, 10 ans jour pour jour après la disparition prématurée de Roland Carraz, ancien Maire de Chenôve, Jean Esmonin a tenu à lui rendre hommage, entouré de Guilaisne et Léila Carraz, en présence de Jean-Pierre Chevènement, ancien Ministre d'Etat, Sénateur du Territoire de Belfort, et d'une assistance nombreuse, au cours d'une cérémonie très digne et très émouvante.

10 ans déjà que le départ de Roland Carraz laissait toute une ville orpheline de l'un de ses plus emblématiques serviteurs, lui qui aura présidé aux destinées de la cité des Bonbis pendant 22 ans suite à l'élection municipale à Chalon-sur-Saône en 1977.

Né en 1943, fils et petit-fils de cheminot, Agrégé d'Histoire, Maître de Conférence d'Histoire moderne à la Faculté de Lettres de Dijon, Roland Carraz fut Maire de Chenôve de 1977 jusqu'à son décès le 9 décembre 1999. Député de la Côte d'Or en 1981, 1986, 1989 et 1997, Conseiller général du Canton de Dijon IV de 1985 à 1999 et Conseiller régional de Bourgogne de 1979 à 1983, il fut nommé Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme en 1983 (dans le Gouvernement de Pierre Mauroy), puis Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique et technologique de 1984 à 1986 (Gouvernement de Laurent Fabius), où il créa les Baccalauréats professionnels et les Instituts Universitaires de Technologies (IUT)...

Lors de son allocution, le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, a dressé un portrait saisissant de cet ami cher. « *Grand serviteur de la République, militant de la condition citoyenne, homme de cœur et de convictions, ami fidèle, attentif et dévoué, homme d'Etat cultivé, écouté et respecté, laïc convaincu,...*, profondément épris de sa ville d'adoption et de ses administrés avec lesquels il entretenait une relation intense, Roland n'avait qu'une priorité dans son action quotidienne : contribuer à l'amélioration du bien être de tous ses concitoyens, sans exception d'aucune sorte. »

Ce moment intense et solennel, Jean-Pierre Chevènement, compagnon de route et grand ami de Roland Carraz, avec lequel il aura mené tant de batailles politiques, ne l'aurait manqué pour rien au monde. Dans son discours, il n'a eu de cesse de souligner avec justesse la personnalité hors du commun de Roland Carraz : « *Un homme généreux, simple, proche des autres et en même temps pétri de grands idéaux. Roland venait du peuple, et il ne l'oubliait pas. Et il savait ce que le mot peuple veut dire. C'était un militant républicain et un homme d'action...* » Il conclura avec ces mots très forts : « *On ne choisit pas la période dans laquelle on vit, mais on choisit la place que l'on peut y tenir et celle de Roland Carraz était : probité, générosité, dignité, honneur.* »

A une époque où la vie citoyenne s'effrite sur ses bases les plus essentielles, à une époque où la scène politique se désagrège, la droiture et la stature de Roland Carraz, sa dimension humaine et intellectuelle, resteront à jamais comme une référence pour la Gauche et pour tous les Républicains de progrès.

Enfants, aînés, personnel municipal, population...



Les droits de l'enfant s'affichent

Du 16 au 21 novembre, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la Ville de Chenôve a organisé avec ses partenaires un ensemble de temps forts (expositions, ateliers d'éveil, de peinture, de cuisine, spectacles, activités sportives, lectures, musique, diner-débat...), exprimant à nouveau son attachement à l'amélioration de la vie quotidienne, à l'éveil et à l'épanouissement des bambins, l'une des grandes priorités de l'équipe municipale, et particulièrement de Joëlle Boileau, Conseillère municipale à la Petite Enfance.

Les aînés de l'OMPA ont fêté Noël

Fort heureusement, les bonnes habitudes perdurent en ces temps difficiles. Cette année encore, le personnel de l'Office Municipal des Personnes Agées a reçu près de 600 de ses adhérents lors de deux après-midi festifs à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, l'occasion de rompre l'isolement, de favoriser les échanges et bien entendu de permettre à chacun de passer un agréable moment de divertissement, le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale. En présence de Ginette Mourey, Adjointe au Maire en charge de la solidarité et des personnes âgées, nos chers aînés ont ainsi partagé le goûter de Noël et chacun est reparti avec son traditionnel colis offert par la Ville de Chenôve. Une belle façon de clore l'année 2009 et de bien démarrer la suivante.



Des agents municipaux honorés

C'est une sympathique cérémonie qui s'est déroulée jeudi 26 novembre à l'Hôtel de Ville. 16 agents municipaux ont en effet été honorés pour leurs bons et loyaux services, les uns recevant la Médaille communale du travail, les autres à l'occasion de leur départ en retraite. Un moment convivial et important présidé par le Maire de Chenôve, Jean Esmonin, accompagné notamment de Philippe Singer, Premier Adjoint délégué aux ressources humaines et de Fabienne Renaud, Présidente du Comité des Œuvres Sociales de la Ville. Soulignant par ailleurs l'implication forte de la Municipalité en faveur de la résorption de l'emploi précaire, Jean Esmonin n'a pas manqué de remercier et de féliciter chaleureusement les 16 lauréats et plus largement l'ensemble des agents communaux qui travaillent avec professionnalisme et disponibilité à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, donnant ainsi un belle image du Service Public.



Médailles d'argent : Pierre Benoist, Marie-José Bonelli, Didier Bourgeois, Nathalie Deschamps, Jean-Philippe Febvay, Emmanuel Gouillard, Michèle Raillard, Marie-Françoise Rouyer / Médaille de vermeil : Yves Naizot / Médailles d'or : Bernadette Rémond. / Les retraités : Mohammed Benaimeche, Nicole Brilliard, Georges Cochaud, Gisèle Olonde, Nicole Picard, Alain Rouyer.

Le recensement va commencer

A Chenôve, 8% de la population seront recensés à compter du 21 janvier et jusqu'au 27 février 2010.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, vous avez reçu ou allez recevoir un courrier explicatif de la Mairie, ainsi que la visite de l'un de nos agents recenseurs.

Ces derniers, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore, vous déposeront à votre domicile les documents nécessaires. Ils pourront vous aider à les remplir.

Votre réponse est importante, c'est un acte civique : pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée y participe.

Normann CHEVRIER est responsable du recensement de la population de Chenôve, il est assisté par 3 agents recenseurs : Rachida BELAHCENE, Marie-Ange GONZALEZ et Cindy WÜRTH.

La Municipalité vous remercie d'avance du bon accueil que vous leur réserverez.

Une nouvelle fenêtre sur la culture au cœur de Chenôve : l'Escale Charcot

L'Escale Charcot a ouvert grandes ses portes mardi 15 décembre lors d'une soirée inaugurale populaire et chaleureuse, en présence de plus de 150 personnes. Installé sur l'emplacement du futur centre ville de Chenôve, ce bâtiment de 120 m² à la forme contemporaine et au concept original figure parmi ces nouveaux lieux de vie qui contribuent, grâce à la culture, à développer concrètement le vivre ensemble.

Expositions, concerts, projections, spectacles de danse... le fonctionnement, souple, la programmation, riche et variée, de ce nouvel espace culturel donnent **une large place aux associations et artistes locaux** qui pourront venir y développer leur projet, y exprimer leur créativité, leur talent, en lien avec la Municipalité, avec l'Office Municipal de la Culture de Chenôve et aux côtés de grandes institutions telles que le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain).

« La transformation profonde, à la fois physique et humaine, de la physionomie des quartiers de Chenôve doit nécessairement s'accompagner d'une évolution des mentalités et d'une évolution socio culturelle majeure », n'a pas manqué de souligner le Maire, Jean Esmonin, parce que la culture participe à la qualité de vie et au bien être de tous, en offrant des moments, partagés, de découverte, de création, de divertissement, de convivialité et de réflexion.

La qualité de vie : c'est bien aussi ce qui a guidé l'agence d'architectes, Topoïen James&James. Avec l'Escale Charcot, Chenôve se dote en effet d'un **bâtiment basse consommation**, grâce à son ossature bois, ses matériaux renouvelables, ses panneaux photovoltaïques et sa ventilation thermodynamique. Ses abords ont été aménagés en « jardin extraordinaire » pensé par un paysagiste et entretenu avec l'aide d'habitants secondés par les compétences techniques du service municipal des espaces verts, dans le cadre d'une vraie démarche de protection de l'environnement reposant sur une végétation spontanée et sur des plantations adaptées au sol qui ne nécessitent

qu'un faible apport en eau (la Ville souhaitant par ailleurs y proscrire l'usage des pesticides).

Sur ce lieu chargé d'histoire, en plein cœur du quartier Saint-Exupéry, sous l'ombre bienveillante et familière du cèdre centenaire, Chenôve tourne donc une nouvelle page, là même où, le 18 avril 2008, l'immeuble Charcot de l'OPAC de Dijon disparaissait, foudroyé en une fraction de seconde.

L'Escale Charcot - qui d'ici à trois ans sera déplacée et réutilisée sur un autre site - pose les bases du futur centre-ville où cohabiteront commerces, habitations et services publics, sur un lieu ouvert à tous où le vivre ensemble prendra tout son sens, parce que *« l'intervention urbaine n'est rien si elle ne se double pas d'une réelle dimension humaine »*, conclut Jean Esmonin avant d'inviter les convives à partager la soupe et le vin chaud dans une ambiance chaleureuse qui contrastait avec le froid ambiant.

Remerciements au Conseil régional de Bourgogne qui a apporté sa participation financière dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité.

Remerciements aux élèves et professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse de Chenôve pour leur participation à ce bel évènement.

ESCALE CHARCOT

5, rue Armand Thibaut - 03 80 51 55 99
culture@mairie-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
+ ouvertures exceptionnelles le dimanche de 10h à 12h pendant les expositions

Echo du Festival d'Harmonie 2010 : coup de jeune sur Chenôve à tout vent

Initié en 2004 sous l'impulsion de la Municipalité, le Festival d'Orchestre d'Harmonie, « Chenôve à tout vent », va prendre un sérieux coup de jeune pour sa 4^e édition qui se déroulera sur 3 semaines en mai 2010. Portés par le souffle de l'excellence et de l'originalité, les organisateurs du Festival créent l'évènement et donnent naissance au 1^{er} Concours international de jeunes chefs d'orchestres d'harmonie de France.



Rencontre avec un de ses plus fervents défenseurs, Thierry Weber, Directeur de la Musique Municipale de Chenôve et Directeur artistique de « Chenôve à tout vent ».

Comment l'idée du concours est-elle venue ?

Thierry Weber : On imagine très bien l'image désuète que les orchestres d'harmonies véhiculent malgré eux. C'est pour cette raison que, dès sa création en 2004, le Festival n'a eu de cesse de montrer que la pratique artistique amateur avait du sens, de la légitimité (mais, il est vrai aussi que la crédibilité des orchestres d'harmonie passe également par ceux qui les dirigent !).

Est-ce une évolution nécessaire ?

T. W. : La grande tradition orphéonique qui a démocratisé musicalement la fin du 19^e et le début du 20^e siècle a été un vecteur extraordinaire pour une pratique culturelle populaire. Seulement, comme toute tradition, elle court le risque à terme de s'enfermer. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'innover en créant ce concours international, unique en son genre, qui est aussi fait pour bousculer les idées reçues sur l'image du chef d'orchestre.

De plus, nous sommes dans une ville où le Maire et son équipe municipale ont fait le choix d'accorder une place centrale à la Culture, d'accorder une place centrale à l'humain, à ses potentialités et à sa capacité à agir. Dès lors, investir dans la culture est donc une décision réellement politique qui consiste à assumer et à s'engager, plutôt que de simplement subir.

Pourquoi ce choix des jeunes chefs ?

T. W. : Il faut bien admettre que lorsque l'on fait un tour d'horizon

sur la pérennité du mouvement artistique amateur et, plus largement, sur l'avenir des associations dans tous domaines, le constat est assez inquiétant tant le manque de renouvellement, et donc de rajeunissement, est criant... Le milieu des harmonies n'échappent pas à cette problématique.

Il faut que ces orchestres sachent de nouveau accueillir les musiciens en donnant un sens artistique véritable à leur projet. **Le musicien amateur est un résistant au conformisme**, mais on doit pouvoir lui proposer une approche de la musique qui soit pleine de compétences. **Ce concours a ainsi l'ambition de participer à l'émergence d'une nouvelle génération de chefs**, reconnus, identifiés et valorisés.

Concrètement, que leur offre ce concours ?

T. W. : Outre une vraie reconnaissance, **le concours offre également la possibilité de diriger et l'occasion de pratiquer**, car c'est le problème principal lorsque l'on est jeune chef d'orchestre : les opportunités sont très rares. **Le festival va placer ces jeunes chefs au cœur d'un réseau international** où chacun va pouvoir montrer ses capacités dans d'excellentes conditions.

Quelle nouveauté ce concours apporte-t-il ?

T. W. : La première nouveauté, c'est qu'un tel concours n'existait pas jusqu'alors ! Par ailleurs, nous avons le souhait de proposer au public de « décrypter » ce qu'un chef réalise quand il dirige ; la démarche se veut donc pédagogique aussi. Jouer des palettes sonores et des couleurs orchestrales qui l'entoure, combiner les énergies des musiciens pour tendre à une interprétation personnalisée, tels sont, entre autres, les sujets que les spectateurs-auditeurs pourront comprendre grâce à des retours sons et vidéo qui leur permettront de voir le chef de face et d'entendre ses commentaires. Enfin, fort de ces divers éléments, lors de la finale, **le public aura le privilège d'attribuer un prix : le « Prix Spécial du public ».**

Aux portes du Moyen Âge

La Fête de la Pressée reste plus que jamais un grand événement populaire organisé conjointement par la Municipalité et les bénévoles des Amis de la Pressée. Vivement la prochaine édition...

Bénévoles en costumes, artisans, musiques et danses folkloriques, haltes gastronomiques, expositions, jeux médiévaux, ou bien encore stand de maquillage pour les enfants, ont animé joyeusement les rues du vieux Bourg de Chenôve tout au long du 3ème week-end de septembre. Cette année, une nouvelle attraction a également attiré les curieux, volant presque la vedette aux Ducs de Bourgogne : le Grand Duc et ses amis les chouettes ont émerveillé grands et petits grâce à la présence de l'association « la chouette du cœur ».

Mais, comme à l'accoutumée, le clou du spectacle s'est passé au sein des prestigieux pressoirs, vestige ancestral chargé d'histoire,



avec la traditionnelle pressée, faite manuellement, qui apporte le fameux bourru, le vin nouveau fraîchement tiré et dégusté par les visiteurs présents en très grand nombre.

Le rendez-vous 2010 est d'ores et déjà fixé, les 18 et 19 septembre prochains, pour une Fête de la Pressée à la saveur toute particulière, avec l'ouverture tant attendue d'une auberge de cuisine régionale dont les travaux sont en cours Place Laprévôte... La Municipalité marque ainsi son ambition de développer le tourisme sur Chenôve, porte sud de la Route des Grands Crus, et de dynamiser dans le même temps ce vieux Bourg où il est si agréable de se promener.

Novembre, le mois du documentaire et de la découverte

Chenôve a organisé la 10ème édition du Mois du Film Documentaire pour ce qui est désormais l'un des grands rendez-vous de la saison culturelle municipale qui n'a de cesse de s'étoffer et de s'enrichir au fil des ans, avec toujours le même objectif : valoriser le vivre ensemble.

Chaque année, en novembre, la Ville de Chenôve met à l'honneur le documentaire, avec la projection d'une douzaine de films sur une thématique chaque fois renouvelée, mais avec un dénominateur commun incontournable : découvertes et rencontres pour inciter par l'image à la réflexion sur le monde, prouvant ainsi que la culture permet de joindre l'utile à l'agréable. Ce fut encore le cas pour ce 10ème volet au programme très riche, intitulé « **Le corps en jeu** », où la Ville de Chenôve a eu le privilège de recevoir des invités de marque : **Daniel Costantini**, entraîneur de l'équipe de France masculine de handball, double championne du monde en 1995 et 2001 et **Alain Quintallet**, préparateur physique des équipes de France, lors de la projection du film « **Des experts pour la vie** » qui a plongé les spectateurs dans les coulisses d'un des plus beaux exploits du sport français au cours d'une soirée mémorable.



Ce fut également l'occasion de diffuser pour la première fois « **Terre de sport** », le dernier né de l'**Unité de Production Vidéo de la Ville de Chenôve**, qui rend un vibrant hommage au monde sportif chenevelier en donnant la parole à celles et ceux qui incarnent quotidiennement l'esprit du

sport à Chenôve, où l'engagement du bénévole est tout aussi important que la performance du compétiteur.

Un bel exemple de passerelle entre la culture et le sport.



Le centre commercial Saint-Exupéry en habits de fête

En décembre, le centre commercial Saint-Exupéry s'est métamorphosé avec comme point d'orgue les animations organisées à l'occasion du Marché de Noël qui a créé l'évènement et rencontré un beau succès populaire auprès des Cheneveliers.

Bijoux, jouets, objets en bois, fleurs, produits de beauté,... les échoppes installées à côté des commerces auront permis aux visiteurs de faire le plein de cadeaux dans une ambiance chaleureuse baignée des douces saveurs du vin chaud réconfortant en cette période de grand froid.

Grâce à la participation active de l'Office Municipal de la Culture, la chorale, l'orgue de barbarie, ou bien encore les danseurs folkloriques ont amplifié l'esprit festif que les commerçants ont voulu insuffler à leur centre commercial. Leur association a d'ailleurs investi 6 000 Euros dans cette opération qui, en partenariat avec le magasin ED, a permis d'attribuer par le biais d'une tombola 10 caddies garnis des produits incontournables pour les réveillons. Un beau cadeau, à la fois agréable au moment si précieux des fêtes et également très utile en ces temps économiquement difficiles.

« Il est important que les habitants se sentent à l'aise dans cette galerie marchande, alors qu'ils la fréquentent peu en temps habituel » note Nordine Acheria, le Président de l'association des commerçants. « En les invitant avec leurs enfants, nous espérons détendre l'atmosphère et les amener ainsi à venir plus régulièrement. »

C'est aussi l'objectif de la Ville, totalement investi au soutien de cette heureuse initiative, offrant notamment un conte musical pyrotechnique pour les enfants, « Le nouveau traîneau du Père Noël », un spectacle très apprécié qui a bénéficié d'un décor naturel de circonstance puisque la neige était au rendez-vous. « Le marché de Noël renforce l'attractivité du centre commercial, nécessaire pour offrir des services de proximité de qualité sur ce qui va devenir l'espace central de la ville » souligne Sandrine Richard, Adjointe au Maire en charge de l'égalité des chances et de l'insertion. « Ce type d'évènement doit être encouragé, il aura été une réussite qui a permis de réunir toutes les générations au même moment et au même endroit pour partager la magie de Noël. C'est aussi ça le vivre ensemble ! »

La tour Kennedy fête ses 40 ans



Samedi 26 septembre, la Tour Kennedy, située 3 boulevard des Valendons, a fêté ses 40 ans en présence du Maire de Chenôve, Jean Esmonin. A cette occasion, le conseil syndical avait convié les 93 foyers de l'immeuble, sur le perron, afin de partager le pot de l'amitié dans une ambiance conviviale chargée de sourires et de souvenirs. « On a l'habitude d'organiser des manifestations festives lors de la démolition... cette fois-ci on a voulu le faire alors que la résidence est bien en place et peut espérer vivre de belles années encore ! » souligne Danièle Devove, Présidente du conseil syndical. Le Maire s'est réjoui de cette belle initiative qui d'ailleurs a donné des idées à d'autres copropriétés.

A suivre...

Le Noël des Amis du Lien Social



Comme chaque année, grâce aux Amis du Lien Social, présidé par Ginette Mourey depuis décembre dernier, et en partenariat avec la Ville de Chenôve, le Père Noël vient à la rencontre des bambins.

Ce rendez-vous traditionnel du 23 décembre au pied de l'Hôtel de Ville a déplacé les foules. Les voix des enfants se sont faites entendre lors des chants de Noël. Puis, la distribution de friandises a commencé, le Père Noël recevant l'aide du Maire et de ses élus pour un moment de joie et de partage.

Les Amis du Lien Social, c'est aussi le Réveillon du jour de l'An qui a rassemblé une centaine de personnes à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville pour célébrer comme il se doit le passage à la nouvelle année.



Nagez vos passions avec le Chenôve Natation !

Créé en 1976, en même temps que le centre nautique municipal, Chenôve Natation fait partie de ces associations locales qui participent activement à la belle dynamique sportive et citoyenne chenevelière.



Doté d'une solide expérience et jouissant d'une vraie renommée nationale, le **Chenôve Natation est un club qui ne se repose jamais sur ses lauriers**, ce qui explique assurément la réussite d'une telle régularité dans les performances de haut niveau accumulées au fil du temps.

Forte de ses **640 adhérents**, avec l'appui de ses bénévoles, de ses 30 dirigeants et de ses entraîneurs, dont 7 salariés, l'association, sous l'impulsion de son Président, Daniel Planche, ne cesse d'avancer et de s'adapter en proposant de nouvelles activités et en recherchant toujours l'excellence, telle une véritable PME... qui ne connaît pas la crise grâce à un savoir faire reconnu.

Ecole de natation, aquagym, water-polo, natation synchronisée, natation loisirs... il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et pour tous les niveaux, du compétiteur chevronné au pratiquant occasionnel. « *Le club se donne les moyens de préparer ses athlètes et de les former pour l'international, mais surtout de les amener à leur niveau réel au regard de leurs occupations extra sportives, de leur volonté et de leur potentiel* » confie Daniel Planche. Résultat, l'équipe de water-polo véhicule la bonne image de la Ville sur le plan national, la natation synchronisée se place dans les 10 meilleurs clubs français et a été représentée

aux championnats du monde à Rome en juillet 2009 par Tzvéto-mira Kostadinova lors d'une compétition où l'équipe de France a montré toute l'étendue de ses progrès, s'installant désormais parmi le top 10 des meilleures nations mondiales ! Une progression à laquelle « Tzvet », formé au club, n'est assurément pas étrangère, dans une discipline très photogénique qui allie grâce et technique. Une ambassadrice de choc et de charme pour Chenôve...

Le sport : « oui, mais pas seulement »

Parce que le sport à Chenôve, ce n'est pas seulement le haut niveau, mais c'est aussi la formation, l'insertion, la santé ou bien encore la solidarité, le **Chenôve Natation n'hésite jamais à s'investir pour les autres** en participant à des manifestations à but caritatif, comme ce fut le cas dernièrement au centre nautique municipal à l'occasion de « la Nuit de l'eau » organisée au profit de l'Unicef.

Bien entendu, un tel rayonnement ne serait rien sans l'engagement des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, mais aussi sans des infrastructures de qualité mis à disposition par la Municipalité, permettant à la fois de s'entraîner dans de bonnes conditions et d'accueillir régulièrement des compétitions d'envergure, ce que ne manque de souligner Daniel Planche avec reconnaissance.



Une première en France : le vélaquagym

Depuis quelques mois, l'activité aquagym accueille un nouveau né dont on parle beaucoup : le vélaquagym, un vélo aquatique flottant, sans pédale, permettant une combinaison d'exercices de renforcement musculaire, de résistance cardio-respiratoire, de coordination et d'équilibre. « Il s'agit pour le club de développer une dimension de prévention santé pour lutter contre l'obésité et aider les personnes atteintes de diabète » explique Daniel Planche.

Une équipe féminine de water-polo :

Le club n'hésite pas à nager à contre courant des idées reçues et a décidé de constituer une équipe féminine de water-polo (il n'en existe qu'une vingtaine en France).

Et enfin, **un nouveau logo**, une nouvelle image qui fera le tour des bassins de France, d'Europe... et d'ailleurs !!

Bien entendu, un tel rayonnement ne serait rien sans l'engagement des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, mais aussi sans des infrastructures de qualité mis à disposition par la Municipalité, permettant à la fois de s'entraîner dans de bonnes conditions et d'accueillir régulièrement des compétitions d'envergure, ce que ne manque de souligner Daniel Planche avec reconnaissance.

« J'aime ce qui est nouveau, ce qui fait parler du club et de la ville », conclut Daniel Planche pour justifier une telle boulimie mise au service de la belle image énergisante de Chenôve.





Chenôve accueille les Maires de son canton

Tradition oblige, comme chaque année, Jean Esmonin, Conseiller général du Canton de Chenôve et Maire de Chenôve, a réuni, vendredi 6 novembre 2009, les Maires et les élus de son canton, en présence notamment du Préfet de Région, du Président du Conseil général de Côte d'Or, du Président du Conseil régional de Bourgogne et du Président du Grand Dijon. Un moment de travail partenarial riche d'enseignements particulièrement apprécié des élus et des institutionnels.

La réunion des Maires et des élus du Canton de Chenôve (regroupant les communes de Chenôve, Longvic, Marsannay-la-Côte, Neuilly-les-Dijon, Ouges et Perrigny-les-Dijon) s'est tenue sous la présidence conjointe de Jean Esmonin, de Christian De Lavernée, Préfet de Région, et de François Sauvadet, Président du Conseil général de Côte d'Or. A noter également les présences en début de matinée de François Patriat, Président du Conseil régional de Bourgogne et du Sénateur Maire de Dijon, Président du Grand Dijon, François Rebsamen.

Les questions posées successivement par chacune des communes ont permis d'aborder nombre de problématiques de toute première importance pour les élus et pour le quotidien de leurs administrés. En retour, les autorités concernées ont pu apporter des éléments de réponses concrètes.

Parmi les dossiers phares et récurrents : **l'épineux dossier de la sécurité routière.** Afin d'étudier au mieux les aménagements à réaliser sur les RD 968 et 108, ainsi que sur la Route des Grands Crus, pour fluidifier le trafic, faire cohabiter harmonieusement automobiles et cyclistes ou bien encore limiter le transit des poids lourds, Jean Esmonin a invité l'ensemble des protagonistes à se réunir, autour d'une table ou directement sur les lieux, de manière à débattre des différentes opportunités possibles. Le dialogue est donc ouvert et des décisions devraient être prises dans les mois prochains, comme par exemple l'étude d'une piste cyclable entre Dijon et Beaune dont Chenôve et Marsannay-La-Côte devraient bénéficier. A suivre donc...

Concernant Chenôve, **l'accès au haut débit** a fait débat. A l'heure où la Municipalité est engagée dans un vaste programme de renouvellement urbain, il est regrettable que la partie nord de la commune soit toujours en « zone grise » et que les fournisseurs ne soient pas capables de trouver des solutions pleinement satisfaisantes pour les usagers concernés. Une solution qui pourrait venir avec les prochains travaux de construction du tramway. En effet, les fibres optiques – seule technologie qui garantie dans l'avenir un accès fiable – pourront être installées dans les fourreaux du "tram" raccordant ainsi la « zone grise » au NRA de Darcy.

Autres dossiers abordés :

La restructuration du Collège Dorgelès à Longvic, l'avenir du site de la Reine Margot, les itinéraires des convois de transports exceptionnels, la cession des terrains militaires, l'impact de la taxe carbone sur le budget des collectivités, l'avenir du triage et du terminal Rail Route, la valorisation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, la gestion du Fonds Solidarité Logement...

*A noter que cette fructueuse matinée de travail avait commencé en images par la projection d'un film d'une quinzaine de minutes intitulé « **Chenôve, une ville à cœur ouvert** ». Nouvelle réalisation de l'Unité de Production Vidéo de la Ville de Chenôve, ce document de présentation des multiples facettes et des grands projets destinés à changer Chenôve constitue un support dynamique et original de découverte, de valorisation et de promotion de la ville. Un témoignage précieux qui vient enrichir le fonds d'archives municipales à un moment charnière de l'histoire moderne de Chenôve.*

Aménagement et attractivité du sud dijonnais : le rond-point Palissy inauguré

Jean Esmonin, Maire et Conseiller général de Chenôve, et François Sauvadet, Président du Conseil général de Côte d'Or, ont inauguré en présence de nombreuses personnalités, le rond-point Palissy où les flux de circulation se sont désormais considérablement améliorés. D'autres projets d'aménagements importants vont suivre.



Identifié depuis plus de 15 ans comme point noir en terme de circulation, le choix de la création d'un giratoire résout la problématique de l'engorgement du réseau routier à la porte sud de la commune de Chenôve. Cet ouvrage remarquable donne l'occasion de « parfaire la dynamique des zones commerciales du sud dijonnais » souligne le Maire de Chenôve et apporte une belle carte de visite aux communes limitrophes de Marsannay-la-Côte et Perrigny-les-Dijon.

Bientôt, les espaces verts, situés sur le domaine départemental, vont être aménagés, à la charge de la Ville de Chenôve.



Un projet qui met à l'honneur sécurité des usagers et préservation de l'environnement

Aujourd'hui, grâce à la conception de l'aménagement, les piétons et les cyclistes, ont trouvé leur place grâce à un cheminement réservé sur l'anneau : une sécurité indispensable au vue des 36 000 véhicules / jour empruntant cette entrée de ville.

Enfin le projet étant situé dans le périmètre de la nappe phréatique Dijon-Sud, une large réflexion a eu lieu sur le plan de l'assainissement. Résultat : pour compenser l'augmentation du volume des eaux pluviales drainées par la chaussée, sans saturer les réseaux existants, deux bassins de rétention enterrés et étanches recueillent les eaux de pluie pour les traiter qualitativement et quantitativement : une décision qui se situe dans la droite ligne des objectifs de l'équipe municipale en matière de lutte contre les risques d'inondation.

Le Grand Dijon, le Conseil général de Côte d'Or, les villes de Chenôve, Marsannay-la Côte et Perrigny-les-Dijon, la CCI Dijon et l'association Côte et Sud travaillent actuellement sur un autre grand projet en cours d'étude : l'amélioration des accès, des dessertes et de la signalétique de ces différentes zones commerciales pour en améliorer sensiblement l'attractivité.



2010 : une année décisive !

Juste avant les élections régionales de mars 2010, le Sénat délibèrera, à partir du 19 janvier, sur la réforme des collectivités territoriales qui seraient à l'avenir regroupées autour de deux pôles, « Département - Région » et « Commune - Intercommunalité ».

La suppression de la taxe professionnelle et la création de la taxe carbone devaient constituer le pilier fiscal de cette réforme.

L'ensemble des collectivités territoriales, nos villes, au-delà des clivages politiques partisans, ont manifesté leurs inquiétudes quant à la compensation réelle de cette recette pourtant essentielle à la bonne santé de nos communes.

Une taxe vert camouflage !
Le 29 décembre 2009, le Conseil Constitutionnel a censuré la Loi de Finances 2010 prévoyant la taxe carbone, reprochant au Gouvernement et à la majorité parlementaire, « l'importance des exemptions » et la « rupture d'égalité devant les charges publiques ».

En clair, derrière l'annonce d'une taxe verte, le Gouvernement a tenté de camoufler l'exemption fiscale de certaines entreprises et le transfert de la charge fiscale sur les particuliers.

Le Gouvernement SARKOZY-FILLON n'en est pas à son coup d'essai comme le démontre la persistance de l'intolérable bouclier fiscal qui protège honteusement les plus aisés en ces temps de dure récession économique.

Cette fois, le Conseil Constitutionnel a sonné le rappel à la loi.

Quel avenir pour les collectivités locales ?

Dans ce contexte perturbé, CHENOVE a fait le choix d'un budget 2010 confortant ses finances publiques sans accroître la charge fiscale pour les ménages.

Malgré l'incertitude, nous avons maintenu le cap de nos politiques de solidarité et de renouvellement urbain.

L'heure du bilan en 6 points

Les derniers jours de 2009 éclairent le bilan du gouvernement.

1 - Le candidat du pouvoir d'achat est désavoué par l'appel devenu indécent de la population auprès des associations caritatives.

2 - Les mesures pour l'emploi des handicapés sont remises aux calendes grecques. 3 - Décembre 2006, "Sarkozy président, plus personne ne devra dormir ni mourir dans la rue", 300 morts en 2009.

4 - "La crise est terminée, ... sauf pour le chômage"! Pour nos oligarques, qui ne connaissent que l'argent et le cristal, un chômeur est un numéro, (un bon chômeur un numéro rayé).

5 - Sarkozy le social fictif à peine démasqué, c'est l'ersatz d'écologiste qui se dissout. Fiasco à Copenhague, taxe carbone annulée par le Conseil Constitutionnel.

6 - Une équipe était partie en fanfare, les PDG derrière le fanaron, vendre l'EPR aux émirs ! La crème de l'élite, qu'on garde à grand renfort d'exonérations fiscales, sitôt reprises dans le maigre pécule des plus pauvres. Mais les Coréens ont vendu les centrales, et notre DREAM-TEAM s'étripe !

Rappel à l'ordre !!!

Après avoir voulu nous faire voter une **délibération illégale**, ce qui a valu au Maire un **rappel à l'ordre officiel de la part de M. le Préfet de Cote d'Or**, M. Esmonin, lors du dernier conseil municipal, a littéralement **supprimer toute idée de débat** en ce qui concerne la **fermeture du groupe scolaire Paul Bert III** ! Raison selon lui : déjà débattu...

..Ah oui, débattu entre les élus de sa majorité peut être, mais pas avec nous en conseil municipal !

Par contre, M le Maire est **beaucoup plus bavard dans les médias** en ce qui concerne le regroupement des cliniques de l'agglomération à Dijon Nord plutôt que sur notre commune, ce qui est encore une fois de plus, un **échec de la politique menée** depuis des années et surtout un **échec cuisant pour le Maire et ses promesses faites à la population** !

Et une fois de plus, les **élus de la majorité supposent un nombre incroyable de futures mauvaises nouvelles pour les collectivités locales** alors qu'ils se basent seulement sur des suppositions de projets de réformes qui ne sont encore pas débattues au sein du Parlement !

Il faut tout de même **rassurer nos concitoyens, pour l'année 2010**, nous n'aurons aucun problème de finance car l'état s'est engagé à compenser la perte de recette de la taxe professionnelle sur les investissements, il faut le rappeler!!!

Taxe professionnelle qui pèse lourd dans le monde de l'entreprise et qui est incontestablement un **frein pour le développement** et donc pour la sauvegarde de nos emplois ainsi que la création de richesse supplémentaire, créatrice d'emplois !

On remarque également une **hausse de 4,5 % des recettes des impôts locaux** ainsi qu'une **baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement** qui est expliquée par la di-

Renforcer la cohésion communautaire !

Ainsi, face aux remises en cause des cohésions sociales et territoriales sur l'autel des avantages fiscaux concédés aux plus favorisés, CHENOVE confirme en 2010 son choix de jouer à plein la solidarité, et spécialement la solidarité communautaire, pour battre en brèche la politique inégalitaire du Gouvernement.

C'est pourquoi elle s'attachera à faire prévaloir dans l'espace communautaire du GRAND DIJON :

- une exemplarité de fait et non de discours en matière de répartition harmonieuse du logement social dans chaque commune de l'agglomération,
- une juste répartition territoriale des investissements,
- un développement équitable de nos territoires tenant compte des spécificités sociologiques,
- tous éléments déjà à l'œuvre au sein du Grand Dijon, avec le soutien constant de nos élus au Conseil d'agglomération.

Répondre aux attaques de la politique gouvernementale en renforçant la solidarité territoriale pour que s'incarne une véritable communauté de destin à l'échelle de la capitale régionale, telle est la volonté exprimée par l'ensemble des élus de la majorité municipale de CHENOVE à la veille des grands changements institutionnels annoncés pour 2010.

C'est parce que nous sommes déterminés sur cette ambition partagée, que nous vous adressons avec confiance nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Patrick AUDARD

Président du Groupe des élus Socialistes et Républicains de progrès de Chenôve.

La rupture annoncée a eu lieu, mais c'est avec le pacte républicain. Les réformes ne sont que des contre réformes, le progrès une régression conservatrice.

Difficile pour les élus de Chenôve de tenir les engagements pris auprès des électeurs en 2008, dans le pot au noir budgétaire et politique servi par ce gouvernement.

D'autant plus difficile que le débat, un des piliers de toute démocratie, a bien du mal à vivre au sein du Conseil Municipal.

Le responsable du groupe UMP pense en effet, très fort, qu'il est le Maire de Chenôve en attente de la libération du fauteuil de Jean Esmonin.

Les prérogatives qu'il brigue de façon récurrente gâchent toutes tentatives de dialogue. Il, pense qu'il est ! Soit. Nous avons le Cogito de Descartes. Mais le fou pense qu'il est Napoléon ! Penser ne suffit donc pas, et c'est autrui qui conteste au fou d'être ce qu'il croit être. Ici, autrui ce sont les électeurs, et la grande majorité des Conseillers Municipaux.

Jean-Pierre RANOUX, pour le groupe des élus Communistes et Républicains.

minution du nombre d'habitants voulue par le Maire et rien d'autres.

On peut également mettre l'accent sur le fait que la **Dotation de Solidarité Urbaine de Cohésion Sociale (DSUCS) augmente de 2%** cette année !! Comme quoi, l'Etat n'est pas si **avare** avec nous, contrairement à ce que le Maire prétend !

Certes la Dotation de Solidarité Communautaire n'a pas augmenté, mais elle n'a pas non plus baissé, ce qui prouve également que le **Grand Dijon reste plutôt optimiste sur l'avenir**, car on peut faire confiance à son Président, si tel en avait été le cas, il en aurait fait autrement !!

Et puis reste entières les **conséquences financières de l'arrivée du tramway**. Et nous rappelons notre désaccord sur le tracé qui n'est pas fait pour arranger le développement économique de nos commerces et de nos entreprises.

Nous avons donc voté « contre » ce budget qui ne permet pas une lisibilité sur l'avenir de notre ville.

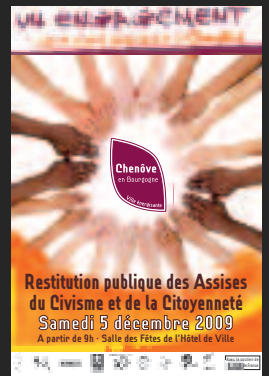
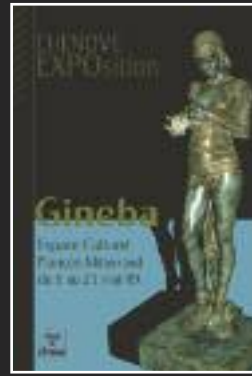
Avenir sans débats ni concertations avec la population, comme vous pourrez le constater dans le dossier trouvé dans nos boîtes aux lettres, puisque tout ce qui est décrit comme des **« projets » sont en fait déjà programmés, actés, voir commencés !**

Mais en cette période de vœux, nous voulons vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2010**, et vous réaffirmez notre engagement à votre service, vous redire qu'un autre avenir est possible pour notre ville et que nous pouvons lui redonner un « nouveau souffle ».

Le groupe « un nouveau souffle pour Chenôve »

Pierre Jacob, Marylène Lombard-Frenzel, Gérard Delaet.

année 2009 ...



... la Ville s'affiche

Bonne année

Chenôve



Chenôve
en Bourgogne

Ville énergisante